TENNIS
LIGUE RÉUNION MAYOTTE

UN CLUB, UNE HISTOIRE

Février 2022 / Numéro 24

On joue beaucoup au tennis dans le chef-lieu. Si plusieurs clubs y sont privés, deux des principaux clubs dionysiens dépendent directement de la municipalité : le Tennis-club municipal de Champ-Fleuri et le tennis-club de La Montagne, un club né en 1982 mais qui ne s'est vraiment développé qu'à partir de 1986. C'est à ce dernier que nous consacrons ce premier numéro de l'année.

Le TC Montagne

Des débuts chaotiques

Le Tennis-club de La Montagne est créé officiellement le 24 mars 1982. Sa naissance est annoncée au *Journal officiel de la République française* du 6 avril 1982, page 3351. Son objet : la pratique du sport en général et celle du tennis en particulier. Son premier président est François Macé et son premier secrétaire, Michel Poisson. Adresse du nouveau club : l'annexe de la mairie de Saint-Denis, à La Montagne.

En 1982, la mairie de Saint-Denis fait bâtir un, puis deux courts dans la zone de loisirs du Colorado. Un troisième suivra peu de temps après.

Pour utiliser ces installations encore sommaires, il faut être membre de l'AJL (Association Jeunesse et Loisirs). Ce « Tennis du Colorado » se fait fort d'avoir déjà 153 membres en 1984 !

Pourtant, lorsque le club demande son affiliation à la Fédération française de tennis, qu'il obtient le 7 mai 1987, il indique une nouvelle date de naissance : le 20 décembre 1986. Cette « nouvelle » naissance fait aussi l'objet d'une insertion au *Journal officiel*, cette fois le 26 janvier 1987 (il est toutefois mentionné sur cette nouvelle déclaration qu'il s'agit d'une modification bien que le nom du club et l'objet de son activité restent les mêmes). Une chose est sûre, le TCM est dirigé par une nouvelle équipe : Gilbert Manès, président, Gilbert Legras, premier vice-président, Charles Rivière, second vice-président, Danielle Blay, secrétaire, et André Wagner, trésorier. La correspondance se fait à l'adresse personnelle de Gilbert Legras, qui fait office de nouveau siège social. Christian Kaddour, professeur d'éducation physique et sportive (EPS) au collège de La Montagne, sera chargé de l'animation (tournois, fêtes, repas…). Dès ce « nouveau » départ (qu'on peut considérer comme les vrais débuts du club), ses membres, bien que très peu nombreux, bénéficient des services d'un moniteur, Serge Lévy-Soussan.

La particularité du TCM est qu'il partage ses courts avec une autre association : l'AJL. Il en résulte, conformément à l'article 1 de ses statuts, principale modification de décembre 1986, une utilisation partielle des terrains pour ses 18 membres « suivant un horaire précis ». L'attestation de jouissance des trois terrains du Parc du Colorado délivrée le 22 janvier 1987 par le Service municipal des Sports les indique précisément :
« a) Jours de semaine : un terrain de 17 à 21 heures, les mardis et vendredis ;
b) week-ends et jours fériés : un terrain de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures ;
c) lors des compétitions : deux terrains toute la journée. »

Les statuts du TCM revisités indiquent qu'il se propose d'animer le site et d'organiser des compétitions et des relations avec les autres clubs. Toutefois, sans surprise, le partage des installations entre les membres du TCM (qui sont aussi membres de l'AJL) et l'AJL elle-même, forte encore d'une centaine de membres se révèle vite conflictuel.

Quelques uns des pionniers du TCM réunis le 14 juillet 1989 pour la fin du tournoi.
De gauche à droite : Bernadette Wagner, Eliane et Christian Kaddour, et Danielle Blay.

Comme, par ailleurs, il y a de fortes tensions au sein du TCM lui-même, notamment parce que le bureau refuse d'organiser en 1988 l'assemblée générale annuelle, pourtant prévue, comme dans tous les autres clubs, par les statuts, préférant la reporter après l'élection municipale de 1989. Cette décision est vivement contestée. Une pétition rédigée par André Wagner et Christian Kaddour demandant l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire obtient le soutien de la majorité des adhérents. Cette assemblée a lieu le 12 novembre 1988. Principal point au menu : la dissolution du bureau et son remplacement. Celui-ci se compose comme suit : Charles Rivière, président, Paul Payet, par ailleurs maire-adjoint du quartier de Saint-Bernard, vice-président, Bernadette Wagner, secrétaire, et André Wagner, toujours trésorier. Le siège social du TCM est désormais le 40, route des Palmiers, à La Montagne (boite postale 26).

TCM contre AJL

Le conflit récurrent entre le TCM et l'AJL, qui empoisonne la vie des sociétaires des deux associations est réglé le 24 juillet 1989 lors d'une réunion à la mairie annexe de La Montagne. Y participent, pour la municipalité de Saint-Denis, Mickaël Nativel, maire-adjoint chargé de La Montagne, Sudel Fuma, maire-adjoint président de la commission de la Culture et des Sports, et Françoise Mollard, conseillère municipale déléguée aux sports. Face à eux, des représentants des deux associations concurrentes. La Ligue réunionnaise de tennis est représentée par Claude Farro et Serge Ghis. Décision est prise de dissoudre l'AJL dont les membres sont invités à « adhérer sur simple demande au TCM de manière à continuer à pratiquer le tennis à La Montagne en 1989 ». De son côté, la mairie se propose d'acheter un tableau de réservation et de remettre les terrains en état.

Le TCM, toujours présidé par Charles Rivière, est maintenant sur des rails. En 1991, 28 enfants de 12 ans et moins, dont dix de moins de 10 ans, suivent les cours de l'école de tennis animée par un enseignant diplômé et deux éducateurs, dont un du premier degré. En 1992, il compte 74 licenciés et a suffisamment de jeunes licenciés pour engager quatre équipes dans les championnats de la Réunion.

Ces années 90 voient le club se développer et prendre une place significative dans le paysage tennistique réunionnais. Ainsi, le TCM est le 14e club de la Réunion par le nombre de licenciés en 1995 (182 contre 573 au n° 1, le TCM Tampon). Cette saison-là, les 35 ans et plus sont champions de la Réunion et les jeunes se classent 17es au Challenge des écoles de tennis, loin, il est vrai, du TCM Champ-Fleuri, premier. Le club a donc désormais une place enviable dans le paysage tennistique réunionnais.

Toutefois, à la fin de la décennie, il semble quelque peu s'assoupir.

L'école de tennis elle-même, jusqu'alors réputée, périclite au point de fermer, et le nombre de licenciés diminue. Même le premier vrai *club house*, construit en 1998, dont on espère qu'il redynamisera la vie du TCM, ne dure que quatre ans, balayé par le cyclone Dina en janvier 2002.

Renouveau

Une nouvelle équipe arrive à sa tête en octobre 1999, qui va lui redonner un certain dynamisme. Patrick Mangold en devient le président, secondé par Jean-René Moutoussamy, trésorier, et l'ancien président et désormais secrétaire, Charles Rivière.

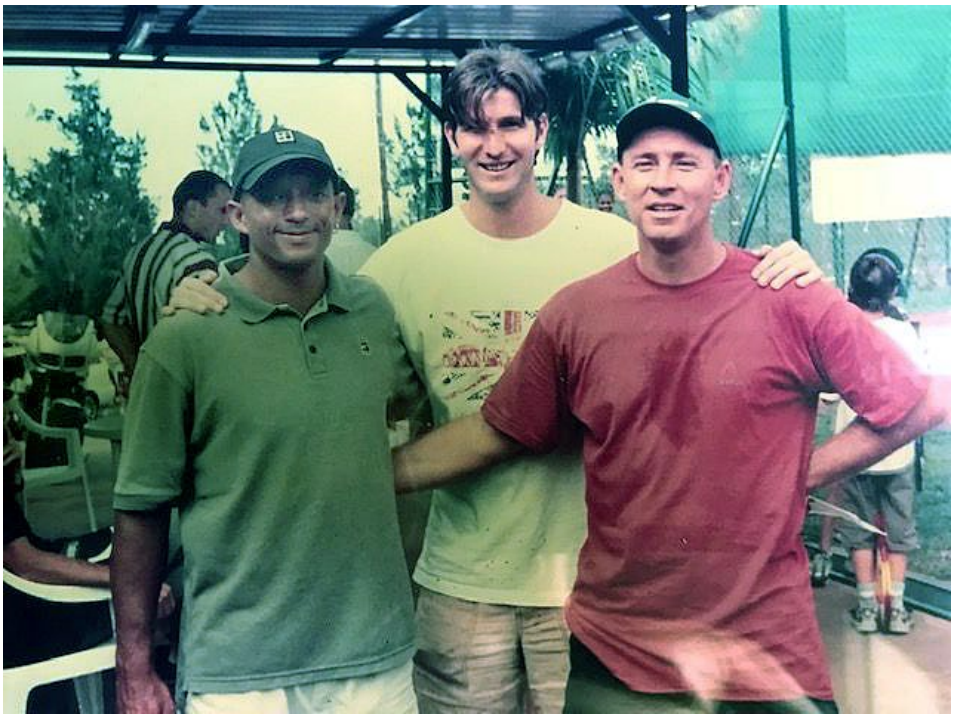

Ci-dessus, le président Thierry Mercier (à droite) pose en 2004 avec Laurent Perfillon (à gauche) et Jérôme Golmard, champion prématurément décédé, en visite au TCM. Ci-dessous, les mêmes avec des enfants de l'école de tennis.

Le tournoi *open* du club

La première édition de l'*open* du TCM date de 1987. A cette époque, le tournoi se déroule en juin-juillet. Les juges-arbitres sont alors Christian Kaddour et André Wagner. Particularité : toutes les rencontres sont arbitrées suivant le principe « je joue, j'arbitre » moyennent néanmoins une petite rétribution. Pendant la durée du tournoi, la caserne Lambert prête une tente militaire qui sert de local pour l'accueil. La compétition est soutenue par la Boulangerie de La Montagne, Covino et Toyota et s'achève de manière festive autour d'un méchoui.

Le tournoi le plus marquant de cette période est sans nul doute celui qui se termine le 14 juillet 1989, commémorant à sa façon le 14 juillet 1789. Ses lauréats sont Annabelle Grondin chez les dames et Frédéric Sibilla chez les messieurs, tous deux au sommet du tennis réunionnais.

Deux images du final du tournoi du bicentenaire de la Révolution le 14 juillet 1989.

En haut, Frédéric Sibilla, du Tennis-club Dionysien, futur vainqueur, pose avec son adversaire malgache juste avant la finale.

A gauche, Annabelle Grondin, victorieuse chez les dames, reçoit son trophée des mains de Christian Kaddour, le juge-arbitre. Au fond, au centre, on peut reconnaître Jacky Hibon, membre actif du club, et, légèrement masqué par l'épaule de la championne, Gilbert Legras, kinésithérapeute de son état et vice-président du club à cette époque.

Tombé en déshérence dans les années 1990, il renaît de ses cendres fin 2001 pour les adultes et cinq ans plus tard pour les jeunes. Dès les débuts, il accueille des concurrents de qualité comme en atteste le palmarès ci-contre et la finale 100% espagnole de l'édition 2015 opposant deux joueuses de très bon niveau.

Son premier juge-arbitre est René Fen-Chong bientôt épaulé par Xavier Youn-Tong auxquels succédera Aurore Istace dès son arrivée en 2008 pour l'édition 2009, le tournoi se situant désormais toujours en début de saison, en octobre-novembre de l'année civile précédente.

Il se signale à partir de 2007 (édition 2008) par ce que Yves-Eric Houpert, vainqueur cette saison-là mais aussi journaliste au *Quotidien*, appelle « La course au moelleux ». 142 concurrents y participent. Chaque manche gagnée 6/0 rapporte un moelleux au chocolat offert par une enseigne de produits surgelés qui parraine le tournoi. Le but est évidemment de faire parler du TCM mais aussi, pour les membres du club, de se consoler du fait que leur quatrième court n'est toujours pas terminé (il le sera en décembre). La course au moelleux est reconduite les années suivantes pour la centaine de participants.

Depuis la saison 2018, une édition sensiblement mieux dotée que les précédentes (environ 1 800 €), le TCM n'a plus organisé de tournoi.

Editions	Messieurs	Dames
2018	Eliott Roche	Vanessa Ridolfo
2017	Romain Hardy	Vanessa Ridolfo
2016	Titouan Brette	Laura Chavanel
2015	*	Ana Miguel-Ivern
2014	*	Anne Lucas
2013	Florent Hoareau	Anne Lucas
2012	Mark Sibilla	Christine de Launay
2011	Ludovic Chevy	Aurore Istace
2009	Romain Gustein	Célia Respaut
2008	Lionel Bertolini	Késy Moison
2007	Yves-Éric Houpert	Laura Gence
2006	Mark Sibilla	Laura Gence
2005	Dubert Radison	Laura Gence

NB. Le palmarès ci-dessus ne concerne que les éditions les plus récentes (pas de tournoi 2010).
* En 2014 et 2015, le tournoi masculin est limité aux troisièmes séries.

Au début du siècle, le TCM recrute un enseignant nouvellement diplômé, Laurent Perfillon, titulaire d'un brevet d'Etat (BE) depuis 2000. Il travaille d'abord à temps partiel puis, à partir de 2003, à temps plein : « Il n'y avait pas d'école de tennis, ça m'a peut-être facilité la tâche », explique-t-il humblement dans un entretien[1].

Thierry Mercier, arrivé à la Réunion en février 2000, et précédemment trésorier, prend en main les destinées du TCM dès septembre 2003. Le trésorier est Joao Ferreira et le secrétaire Eric Checler. Pour être membre, il faut débourser 160 € par an pour une personne, 250 pour un couple et 300 pour une famille.

A cette date, le club ne compte plus que 120 licenciés, certes, mais son école de tennis, qui accueille environ 185 élèves (plus qu'au BOTC ou au TCD !) encadrés par Laurent Perfillon et trois éducateurs, David Lannic, Ludovic Brémond et Julien d'Hooghe, « fonctionne tranquillement dans une situation de monopole dans le coin »[2]. Pour suivre la formation de ce club toujours labellisé « club formateur », il en coûte 160 € par an pour le mini-tennis, 210 pour le « tennis-loisir » et 250 pour le « tennis-avenir ». Et en plus, les jeunes peuvent participer à une tournée en métropole. Quant aux plus petits, ils pourront participer, dès l'âge de cinq ans, à du *baby tennis* utilisant du matériel adapté. Le TCM est le premier club de l'île à proposer ce « petit » tennis à raison d'une heure par semaine au gymnase de La Montagne.

A partir de 2008, la formation change de pilote. En effet, le TCM doit remplacer Laurent Perfillon, parti sous d'autres cieux, et c'est Aurore Istace qui est embauchée.

La nouvelle BE arrive de métropole en août 2008. Après avoir enseigné l'EPS pendant quelques années et formé les jeunes d'un club privé des Ardennes, la nouvelle enseignante, alors classée 3/6, prend en mains l'école de tennis qui accueille toujours de nombreux enfants (170), épaulée par David Lannic, resté au club. Elle en deviendra un pilier puisque, aujourd'hui, c'est toujours elle qui dirige la formation du TC Montagne.

Ci-dessus :
Aurore Istace
au TCM Tampon
le 30 mai 2010
lors de sa finale
victorieuse en championnat de la Réunion
des 35-39 ans.

Ci-contre, la même
avec Jean Gachassin,
président de la FFT,
et Thierry Mercier,
président du TCM >

Visite de marque le 30 mars 2010 : le président de la Fédération française de tennis, Jean Gachassin, le secrétaire général de la FFT, Daniel Hette, et Marie-Thérèse Lefèvre, présidente de la Ligue réunionnaise de tennis, sont au TCM et posent ici avec les dirigeants du club.

1. Yves-Eric Houpert : « Laurent Perfillon : une leçon de vie », *Le Quotidien de la Réunion*, jeudi 16 novembre 2006, page 38.
2. *Idem*.

Par ailleurs, elle participe aux compétitions locales et obtient de bons résultats, gagnant trois des principaux tournois locaux (Hermitage AT 2009, Sainte-Marie TC 2011 et TC Montagne 2011) et deux titres de championne de la Réunion des 35-39 ans en 2009 et en 2010.

Une autre date va marquer l'histoire du TCM, celle du 30 juillet 2010. Ce jour-là en effet, est signée une « Convention d'occupation temporaire du domaine public communautaire consentie à l'association Tennis -club de la Montagne au Colorado ». Déjà, le 25 janvier 2006, le TCM s'était vu confier par la Communauté intercommunale du Nord de la Réunion (Cinor) la gestion des trois courts de tennis auxquels un quatrième s'est ajouté fin 2007. Cette fois, avec le départ à la retraite de M. Blériot, responsable du site du Colorado et la libération de son logement de fonction juste au-dessus des courts, le TCM voit l'occasion d'avoir un vrai *club house*. Sa demande est acceptée par cette convention signée avec la Cinor « moyennant quelques petits travaux de réhabilitation » pris en charge par cette dernière, avec néanmoins l'obligation d'ouvrir un court au public le dimanche et les jours fériés toute la journée et de payer l'eau et l'électricité.

Le nouveau *club house*,
ouvert le 3 octobre 2011.

L'année suivante, l'extérieur du club bénéficie d'aménagements et, en septembre 2012, le TCM effectue à ses frais quelques travaux de rénovation (remplacement de la toiture, réfection du faux plafond, de l'espace d'accueil et des grillages, construction d'un mur d'entraînement et d'un mini-tennis). C'est en 2012, année d'ouverture du premier site Internet du club (tcm974.com), que le TCM atteint son record de licenciés : 359 ; des licenciés qui, en outre, peuvent réserver les courts en ligne depuis mars de cette année-là.

Au cours de la longue présidence de Thierry Mercier, un temps membre du comité directeur de la Ligue, l'animation se développe également : outre les tournois destinés aux adultes et aux jeunes, sont régulièrement organisés des journées portes ouvertes et des stages multisports pendant les vacances scolaires qui permettent d'assurer l'équilibre financier, ainsi que les 24 heures du Téléthon avec l'aide des écoles et des pompiers, et ce dès 2004. Toutes ces actions seront pérennisées par l'équipe de direction suivante.

Jean-Philippe Marey aux manettes

Lors de l'assemblée générale du 13 décembre 2014, le TCM se dote d'un nouveau comité directeur. Jean Philippe Marey est le nouveau président et Pedro Garcia succède à Bruno Guilleminot comme trésorier. Edith Pongérard succédera quelques temps plus tard à Frédérique Bouckaert comme secrétaire.

Après la suppression, en novembre 2014, du droit d'entrée de 100 €, les tarifs d'adhésion sont légèrement à la hausse. Pour être membre du TCM, il en coûte désormais 185 € par an pour un adulte, 130 pour un jeune de moins de 18 ans et 450 pour une famille (deux adultes et deux enfants). L'adhésion des jeunes qui suivent les cours de l'école de tennis est gratuite. Les cours, eux, ne sont pas gratuits, on s'en doute : 170 € par an pour le mini-tennis et le « petit » tennis (pout les tout petits), 240 pour le tennis « évolutif » et 225 + 60 par trimestre pour le tennis « avenir ».

168 enfants de 7 à 18 ans suivent les cours de ce qui est la sixième école de tennis de la Réunion, justifiant son label de « club formateur » qu'elle partage avec neuf autres clubs de l'île. Elle est toujours dirigée par Aurore Istace, épaulée par Jean-Philippe Marey, AMT (assistant moniteur de tennis), et Pedro Garcia, BE multisports et AMT. En outre, des cours sont dispensés à des adultes, « destinés essentiellement aux nouveaux adhérents de façon à ce qu'ils puissent rencontrer d'autres joueurs en découvrant ou redécouvrant la pratique du tennis », précise le rapport de l'AG.

Le 5 décembre 2015, le bureau du TCM est légèrement modifié (le trésorier est désormais Jean-Marc Etienne) et les tarifs revus à la hausse. Ils le sont encore fin 2017, date à laquelle Pedro Garcia devient secrétaire. Il n'en reste pas moins que ces tarifs sont plutôt moins élevés que dans la plupart des clubs d'environ 15 à 20%, fait remarquer le rapport de l'AG.

Avec deux fois plus de jeunes que d'adultes, le TCM reste un club essentiellement formateur, un club où les nombreuses animations qui s'y déroulent chaque année, tournois des cinq raquettes (*half court*, badminton, tennis, ping-pong et squash), fêtes de l'école de tennis, semaines Roland-Garros, spectacles musicaux suivis d'un barbecue, d'un méchoui ou d'une paella) entretiennent la convivialité.

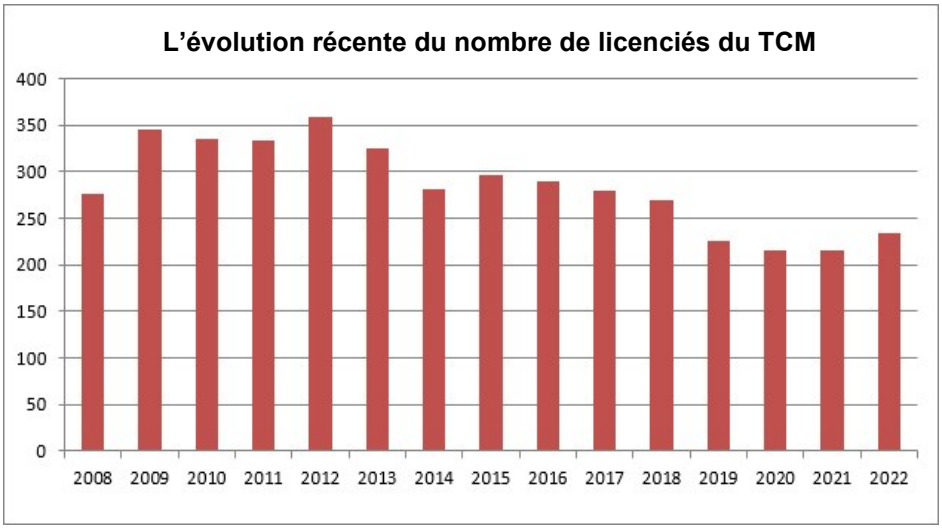

Retrouvez le TC Montagne dans
Histoire du tennis à la Réunion.
de **Philippe Guillot**, 288 pages.
En vente à la Ligue
ou auprès de l'auteur, 15 €.

Les courts du TCM.

Les président(e)s du TCM

François Macé (1982-1986)
Gilbert Manès (1986-1988)
Charles Rivière (1988-1999?)
Patrick Mangold (1999-2003)
Thierry Mercier (2003-2014)
Jean-Philippe Marey (2014-…)

LE T.C.M. AUJOURD'HUI

N° d'affiliation à la FFT : 67 97 00 **60**

Adresse : 60 bis, zone de loisirs du Colorado, 97 417 La Montagne
Téléphone : 06 92 60 07 13 ;
courriel : tcmontagne.974@gmail.com
Facebook : https://www.facebook.com/tennis.tcmontagne?fref=ts

Installations : quatre courts en résine synthétique et un *club house*

Nombre de licenciés au 1er février 2022 : 234
(81 adultes et 153 jeunes de 18 ans et moins)

Formation : **Aurore Istace**, DE1,
Pedro Garcia et **Jean-Philippe Marey**, AMT

Le bureau

Président : **Jean-Philippe Marey**
[photo]

Secrétaire : **Pedro Garcia**

Trésorier : **Jean-Marc Etienne**

Un club, une histoire (n° 24, février 2022)
Lettre d'information gratuite de la Ligue Réunion-Mayotte de tennis
BP 21, 97 408 Saint-Denis Messag. Cedex 9
Textes et mise en pages : Philippe Guillot
Photos : coll. Ch. Kaddour (pp. 1, 3ab), coll. Th. Mercier (pp. 2ab, 4b), Ph. Guillot (p. 4ac), TCM (pp. 5, 6ab)